

**LES MOYENS DE
SUBSISTANCE AGRICOLES
EN MILIEU RURAL ET LA
ZLECAF**

**RANGARIRAI MACHEMEDZE
CONSEIL DES ONG DE LA SADC**

HISTORIQUE ...

- La ZLECAf doit être examinée de concert avec les expériences des pays africains:
 - Les programmes d'ajustement structurel (FMI/ Banque mondiale)
 - L'accord de l'OMC sur l'agriculture et les expériences en matière de libéralisation du commerce
 - Les Accords de partenariat économique;
 - Les accords unilatéraux, ex. l'AGOA
 - Les accords commerciaux régionaux
- La performance et les expériences du secteur agricole de l'Afrique sont actuellement influencées de manière structurelle par les accords susmentionnés à tel enseigne que ce que la ZLECAf cherche à réaliser doit annuler certains engagements du passé.
-

INTRODUCTION

- L'un des objectifs généraux de la ZLECAf est de “promouvoir le développement industriel à travers la diversification et le développement des chaînes de valeurs régionales, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire »;
- Le Protocole sur le commerce des biens est de créer un marché libéralisé pour le commerce des biens.
- L'objectif spécifique du Protocole est de stimuler le commerce intra-africain à travers:
 - - L'élimination progressive des tarifs ;
 - La suppression progressive des barrières non-tarifaires;
 - L'amélioration de l'efficacité des procédures douanières, la facilitation du commerce et du transit;
 - **L'amélioration de la coopération dans les domaines des barrières techniques au commerce, et des mesures sanitaires et phytosanitaires;** et
 - L'amélioration du développement socio-économique, de la diversification et de l'industrialisation à travers l'Afrique.

LES PRODUITS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE COUVERTS

- Les règles d'origine définissent les produits agricoles “entièrement originaires” comme suit:
 - Les végétaux, y compris les plantes aquatiques et les produits végétaux, les légumes et fruits cultivés ou récoltés sur le continent;
 - les animaux vivants qui y sont nés et élevés;
 - Les produits provenant des animaux vivants qui y sont élevés;
 - Les produits provenant des animaux abattus qui y sont nés et élevés;
 - Les produits provenant de la chasse et de la pêche qui y sont effectuées;
 - Les produits de l'aquaculture, y compris la mariculture dont les poissons, les crustacés, les mollusques et d'autres invertébrés aquatiques qui y sont nés ou élevés à partir des œufs, des larves, des alevins et juvéniles qui y sont nés ou élevés;
 - Les produits de la pêche marine et d'autres produits extraits hors des eaux territoriales des Etats parties par leurs navires;

L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE

- Elle joue un rôle important dans les économies des pays africains en matière de produit brut, d'emploi et constitue une source importante de matières premières pour les industries de transformation agricole et a un lien significatif avec les fabricants d'engrais, de produits chimiques et d'équipements agricoles.
- Elle représente 5 à 47% du PIB de la plupart des pays sur le continent.
- Elle contribue 20 à 93% des emplois et moyens de subsistance.

PERFORMANCE DU COMMERCE INTRA- AFRICAIN DANS LE SECTEUR AGRICOLE

- Performance du commerce intra-africain dans le secteur agricole:
 - entre 76 et 90% des importations de produits alimentaires et agricoles du continent proviennent des sources externes;
 - La facture des importations alimentaires et agricoles était environ 69,5 milliards de dollars EU sur la période 2010 – 2012, représentant une augmentation de 15% par an par rapport au commerce intra-africain (12%) et atteint 78 milliards de dollars EU en 2012;

EXPERIENCES HISTORIQUES DE LA LIBERALISATION DU SECTEUR AGRICOLE

- Les réformes économiques (PAS) que les pays africains ont adoptées et mises en œuvre dans les années 90 ont entraîné les conséquences suivantes :
 - Un déclin réel des dépenses du gouvernement central en faveur du développement rural, en particulier la réduction des subventions et du soutien aux agriculteurs et le déclin général des dépenses publiques par tête d'habitants dans les zones rurales;
 - La réduction des investissements publics dans l'agriculture, y compris la recherche et les services de vulgarisation agricoles;
 - Un déclin substantiel des investissements dans les infrastructures publiques et dans le secteur énergétique qui a eu des effets néfastes sur les zones rurales, y compris les projets d'irrigation
 - Les mesures de libéralisation financière, y compris la redéfinition des secteurs prioritaires de prêt par les banques, ce qui a réduit considérablement la disponibilité des crédits ruraux et renchérit le coût des investissements agricoles surtout parmi les petits exploitants;
 - La libéralisation du commerce extérieur, grâce à la levée des restrictions aux exportations agricoles et le passage des restrictions quantitatives aux tarifs sur les importations de produits de base agricoles.
 -

EXPERIENCES EN MATIERE DE LIBERALISATION

- La privatisation des sociétés publiques de commercialisation qui offraient des marchés tout prêts et des prix garantis aux producteurs pour leur production ;
- Le rôle essentiel des entreprises étatiques était de protéger le public contre les effets néfastes des forces du marché et de fournir des biens et services à des coûts raisonnables (et souvent subventionnés)
- Les pauvres devraient être les premiers bénéficiaires de ce système ;
- Mais nous avons assisté à une réduction systématique du rôle des investissements, des interventions et de la réglementation publics, laissant ainsi la tâche aux entités privées de produire les résultats



Source: Agricultural Markets Development Trust (AMDT)

L'EFFET DES POLITIQUES DE LIBERALISATION ANTERIEURES

L'effet net de cette libéralisation est l'abandon des petits exploitants, ce qui a entraîné leur appauvrissement;

- La hausse des coûts de production pour les agriculteurs car des mesures d'ajustement n'ont pas été mises en place pour atténuer les effets de la libéralisation;
- L'émergence des intermédiaires qui exploitent les pauvres exploitants agricoles en achetant leur production à des prix bas et en les revendant à profit à ceux qui font les meilleures offres et parfois au gouvernement ;
- La dépendance des importations pour satisfaire la demande interne compte tenu de l'insuffisance de la production et de la concurrence accrue;



EXPERIENCES

- Historiquement, les pays qui ont bénéficié des marchés agricoles libéralisés et sont capables de faire concurrence sur ces marchés disposent généralement :
 - De vastes étendues de terres de haute qualité;
 - Ont atteint un haut niveau d'industrialisation;
 - Ont modernisé une majeure partie de leur production agricole ;
 - Ont développé des infrastructures pour répondre aux exigences du marché mondial;

Pour sortir gagnant de la libéralisation du commerce Agricole, les pays doivent se faire concurrence surtout dans le domaine des infrastructures technologiques afin d'améliorer leur compétitivité;



Source:T/CCI

LA ZLECAF

- L'objectif premier de la ZLECAf est la libéralisation du commerce des biens et des services;
- Les principales questions que l'on doit se poser sont : Est-ce que la libéralisation permettra de :
 - stimuler la production et la productivité dans le secteur agricole?
 - Créer des marchés surtout dans de nombreuses économies où les marchés cruciaux n'existent pas?
 - Aborder les contraintes liées à la production et aux infrastructures auxquelles font face les producteurs africains?
- Quel type d'enchaînement est nécessaire pour aborder les contraintes qui pèsent sur l'offre?
- Quels sont les mécanismes institutionnels nécessaires pour la réalisation des objectifs de la ZLECAf ?
- Quelles sont les réformes économiques et juridiques nécessaires pour assurer que la création des débouchés et favoriser l'accessibilité des marchés?

DEFIS ET IMPACTS POTENTIELS

- La libéralisation proposée de 90% du commerce des produits agricoles peut ouvrir les vannes surtout dans les pays où les petits exploitants agricoles ont du mal à survivre à cause de la concurrence provenant des marchés externes;
- Les infrastructures frontalières inadéquates, les cadres de réglementation faibles et les capacités institutionnelles insuffisantes peuvent permettre à certains pays hors de la ZLEC d'inonder les marchés avec leurs produits agricoles et d'évincer les producteurs locaux ;
- En l'absence des institutions et cadres solides de réglementation, la ZLECAf serait susceptible de faciliter l'exportation des emplois vers des marchés plus compétitifs;
- Sans des normes communes, les questions sanitaires et de sûreté seront en jeu compte tenu de la faiblesse des capacités institutionnelles; par exemple, le commerce des produits GM et son impact sur les variétés alimentaires locales.
-

DEFIS

- La majorité des pays produit plus ou moins les mêmes produits;
- Il n'existe pas de mesures claires sur la manière dont la ZLECAf fonctionnera en vue de renforcer les chaînes de valeur régionales et nationales dans le secteur agricole;
- La mauvaise performance du secteur agricole est attribuée au sous investissement et au mauvais investissement par la plupart des gouvernements;

LES OUTILS CLES POUR LA REALISATION DE LA ZLECAF

-
- Des liens évidentes et des mécanismes de coordination entre la ZLECAf et les programmes et politiques continentaux relatifs à l'agriculture (ex. Le PDDAA) sont nécessaires;
 - **Améliorer les investissements financiers dans l'agriculture**
 - L'engagement du PDDAA de 2003 visant à allouer au moins 10% des dépenses publiques à l'agriculture;
 - Les Etats membres de l'UA ont alloué les dépenses publiques à l'agriculture à des taux variant entre 1,2% et 17,6%. Sept Etats membres seulement, notamment le Malawi (17,6%) , l'Ethiopie (16,8 %), l'Angola (14,8%), le Soudan (13,4 %), le Mali (12,4%), le Sénégal (11 %), le Burkina (10,5 %) et la Guinée Equatoriale (10.5%) ont atteint la cible prévue;
 - **Accès au ressources productives, au financement et aux services**
 - De nombreux petits exploitant agricoles n'ont toujours pas accès aux ressources et services. Sans les infrastructures rurales de grande envergure, les agriculteurs n'arrivent pas à participer pleinement à l'économie locale et , en l'occurrence, à la ZLECAf.

OUTILS CLES

- La création des conditions pour une transformation rurale inclusive exige des investissements dans les infrastructures de base:
- Les routes
- Les marchés ,
- Le transport routier et maritime,
- Les télécommunications
- Les capacités de stockage;

Cela implique l'accès aux terres, aux ressources, au financement et aux technologies et aux outils modern pour produire de l'énergie ;

- *Les possibilités accrues sur les marchés n'aboutissent nécessairement pas à l'accès au marché ;*
- La libéralisation doit être fondée sur des réformes juridiques, économiques et institutionnelles pour qu'elle bénéficie aux petits exploitants agricoles

OUTILS CLES

- Des règles équilibrées pour prendre en compte les différents niveaux de développement au sein du continent-TSD ;
- Est ce que le traitement spécial et différencié se reflète au niveau national où les disparités doivent être reconnues et abordées à ce niveau



COORDINATION

- En l'absence d'un mécanisme qui regroupe les différents secteurs au niveau national, régional et continental, la ZLECAf va demeurer une chimère.
- Combien de pays ont créé un comité multi-acteur pour coordonner les négociations de la ZLECAf en vue d'assurer que ces objectifs sont pris en compte:
 - Le développement et la promotion des chaînes de valeur régionales et continentales: et
 - Améliorer le développement socio-économique, la diversification et l'industrialisation à travers l'Afrique